

 Ce formulaire permet au promoteur de votre régime de s'assurer que les cotisations versées au REER collectif, au moyen de retenues salariales, peuvent faire l'objet de déductions fiscales pour l'année visée.

**Identification**

Nom de l'employé

Numéro de l'employé

Je confirme par la présente que la (les) cotisation(s) versée(s) à mon REER, à l'aide de la retenue sur mon salaire, peut(vent) être déduite(s) dans ma déclaration de revenus de l'année d'imposition en cours.

**X**\_\_\_\_\_  
Signature de l'employé\_\_\_\_\_  
Date (AAAA-MM-JJ)

**À défaut de recevoir ce formulaire dûment rempli, vos retenues d'impôt à la source ne seront pas diminuées pour tenir compte de votre cotisation au REER.**

**N.B.** Pour savoir si vos cotisations sont déductibles pour l'année en cours, vous devez vérifier votre avis de cotisation fédérale de l'année dernière à la section « État du maximum déductible au titre des REER pour (année) » que vous avez reçu suite à la production de votre déclaration de revenus (Canada).